

Diplôme d'Entraîneur Expert 1 VB (DEE1 VB) Module 4 « L'entraînement spécifique de la Préparation Physique 1 »

Public concerné

- Entraîneurs d'équipe professionnelle.
- Entraîneurs de Centre de Formation de Clubs Professionnels.
- Entraîneurs de division Elite.
- Entraîneurs de pôles.

MODALITES

Pré requis

M4 du DNE 1 VB **ou** DEJEPS volley **ou** BEES1 volley

Durée et lieu de la formation

- 2 jours (12 heures) en présentiel

OU

- En visioconférences (12 heures)

OU

- En visioconférences et présentiel (12 heures)

Les dates et lieu sont précisés dans le planning de la formation fourni en annexe ainsi que sur la convention ou contrat de formation joint.

Moyens techniques nécessaires

Salle de réunion équipée projection.

Disposer d'un ordinateur en présentiel.

Plus en cas de visioconférence, d'une connexion internet, d'un micro casque ou kit oreillette.

Salle de musculation

Intervenants

Formateurs DTN ou prestataire externe FFVolley.

Le nom des formateurs figure au planning joint en annexe.

Contacts Référents

Nicolas SAUERBREY
DTN Adjoint en charge des Formations
06.69.30.05.92.

Objectifs pédagogiques

- Expertise et entraînement en Préparation Physique.
- La Préparation Physique pour une équipe à vocation « Haut Niveau » ou structure PPF.

Compétences visées

Mettre à profit le développement de la Force pour le développement du joueur/de la joueuse.

- Être capable d'utiliser les connaissances fondamentales en préparation physique.
- Être capable de mettre en œuvre une stratégie de développement de la force et de développement énergétique.
- Être capable d'utiliser l'haltérophilie en préparation physique.
- Être capable de corriger les postures, prévenir les traumatismes
- Être capable de construire une séance équilibrée poursuivant un objectif précis.

Modalités et délais d'accès

Conditions d'inscription : Être licencié(e) FFvolley - Être âgé(e) de + 18 ans - Maîtrise de la Langue Française.

Inscription 2 mois avant le début du stage et clôture des inscriptions 1 mois avant le début du stage.

Modalités pédagogiques

La formation a une durée de 12 heures répartie sur 2 journées en présentiel ou sur une succession de visioconférences (selon la programmation établie par la FFVolley), ou une succession de visioconférences et de présentiel.

Chaque séquence peut alterner : Apport de connaissances, méthodes participatives, tables rondes, TP individuels ou de groupes ; travail en sous-groupes et échanges, travail vidéo, mise en pratique sous forme de conduite d'exercices, possibilité de suivi accompagnement individualisé. Construction de documents. Présentation orales individuelles ou en groupes.

Modalités de positionnement

Un positionnement est effectué en amont de la formation, au travers d'un questionnaire individuel portant sur leur profil, leurs responsabilités, leurs attentes spécifiques. Ce questionnaire est ouvert aux formateurs, et abordé en ouverture de la formation.

nsauerbrey.dtn@ffvb.org

Assistante de la Formation

01.58.42.22.25.

secretariat.formation@ffvb.org

Personne en Situation de Handicap (PSH)

Si vous êtes une Personne en Situation de Handicap (PSH), merci de prendre contact avec le référent HANDICAP de la FFVolley :

Mme. Isabelle COLLET :

isabelle.collet@ffvb.org

OU

Mme. Chrystel BERNOU, cheffe de projet para volley santé :

para.volley.sante@ffvb.org

Tarifs

Frais pédagogiques

- Sans prise en charge OPCO : 420€ HT/stagiaire

- Avec prise en charge OPCO : 540€ HT/stagiaire

Frais pension complète (optionnel si présentiel) ou restauration

- € HT/stagiaire

La Fédération n'est pas assujettie à la TVA.

Références administratives

N° SIRET : 784 406 126 00044

APE : 9312Z

N° déclaration d'activité :

11 94 08285 94

Qualiopi : Certificat B00359

Modalités d'évaluation

Les candidats sont soumis à 1 épreuve de certification :

- Elaboration d'une séance de musculation de son équipe, structurée et argumentée, sa démarche, ses objectifs, ses choix.
- Le candidat devra rendre sa présentation dans les 3 jours suivant la formation.
-

Modalités de rattrapage

Si le candidat ne valide pas l'épreuve de certification, il lui sera proposé de s'inscrire à l'épreuve de rattrapage.

- Cette épreuve consiste en une reprise de sa présentation, d'ajuster, modifier, compléter au regard des points non acquis.
- Une nouvelle présentation du projet se déroulera dans un délai maximum de 2 mois suivant la notification de rattrapage, en visioconférence et en produisant un document écrit.
- En cas de nouvel échec, le candidat est ajourné et devra se réinscrire au module, suivre la formation et représenter l'épreuve de certification.
-

Fin de formation

A l'issue de la formation, un certificat de réalisation, attestation de présence sont délivrés à chaque stagiaire dès la fiche émargements rendue et validée par le formateur.

Une attestation de fin de formation est délivrée par la Fédération une fois les mentions des épreuves de certification initiale ou de rattrapage délivrées.

Les mentions « Acquis », « Non acquis », « Ajourné » sont reportées sur l'espace personnel entraîneur du candidat.

====